

# Mes premiers pas à l'école



# La rentrée

## Où dois-je déposer mon enfant ?

- À la porte de la classe, auprès de l'enseignant·e.
- À la garderie, s'il y est inscrit, auprès d'un animateur ou d'une animatrice.



## Puis-je rentrer dans la classe le jour de la rentrée ?

Oui. L'enseignant·e vous expliquera combien de temps vous pourrez rester.

## Prévoir un sac avec :

- des vêtements de rechange
- des mouchoirs (ou lingettes)





### Est-ce que le doudou est autorisé à l'école ?

Oui. Ça peut être une peluche ou un tissu.



### Est-ce que la tétine est autorisée à l'école ?

- Si la tétine est essentielle pour votre enfant, il faut en parler directement avec le directeur ou la directrice.
- Votre enfant est capable de distinguer les règles de la maison et celles de l'école. Il n'est pas nécessaire de lui retirer la tétine à la maison même si la tétine n'est pas recommandée à l'école durant les activités.

## Comment préparer la séparation avec mon enfant ?

- **Parlez souvent à votre enfant** de sa famille, de ses ami-es, de son quotidien. Votre enfant s'en souviendra plus facilement quand il sera à l'école, en dehors de la maison. Il sera rassuré.
- Dites à votre enfant que vous êtes fier-e qu'il rentre à l'école.
- **Participez à la réunion de rentrée.** Vous connaîtrez l'équipe pédagogique. Vous découvrirez l'école et rencontrerez les autres parents qui ont les mêmes questions que vous.

## Que faire si mon enfant pleure ?

- **Il est normal qu'il exprime des émotions et qu'il pleure.**
- La rentrée scolaire est une étape importante pour vous et votre enfant.
- Rassurez votre enfant dès le départ de la maison.
- Ne traînez pas devant l'école.
- Essayez de ne pas pleurer.
- Donnez-lui une photo, un doudou, un objet qui lui rappelle la maison.

## Que se passe-t-il si mon enfant pleure en classe ?



- L'enseignant-e ou l'Atsem **vont consoler votre enfant**, discuter et jouer avec lui et lui parler des moments à venir.
- Si votre enfant pleure très souvent, parlez-en au directeur ou à la directrice.



Si vous voulez savoir comment s'est déroulée la journée de votre enfant, l'enseignant·e prendra le temps d'en discuter avec vous après la classe.

# L'école au quotidien



## LA SÉCURITÉ

Est-ce que mon enfant est en sécurité à l'école ?

- **Oui.** Après chaque accueil, les portes sont fermées. Les personnes étrangères au personnel ne sont pas autorisées à rentrer dans l'établissement, sauf si le directeur ou la directrice l'autorise.
- Toutes les activités ont lieu sous la surveillance d'un adulte.

## LE LANGAGE

Va-t-on comprendre mon enfant s'il ne parle pas français ?

**Faites confiance à votre enfant,** les activités de langage à l'école vont l'aider à apprendre vite.

**Mon enfant ne parle pas encore. Comment puis-je l'aider ?**

Parlez à votre enfant **comme à un adulte.** Racontez, commentez ce qui l'entoure, posez-lui des questions, rassurez-le. Lisez-lui des livres. Faites-lui confiance, il comprend.



## LA PROPRETÉ



### Mon enfant doit-il être propre ?

La propreté n'est plus un critère pour entrer à l'école. Mais votre enfant doit quand même apprendre à être propre à la maison.

### Qui s'occupe de mon enfant s'il est souillé ?

**L'Atsem.** Si l'Atsem est occupée, une autre personne de l'équipe éducative prend le relais.



### Comment mon enfant est-il changé ?

- L'Atsem utilise des lingettes et lavera votre enfant si cela est nécessaire.
- Si l'Atsem doit changer les vêtements de votre enfant, elle utilisera ceux que vous aurez préparés à la rentrée.

### Où mon enfant est-il changé ?

- Votre enfant est changé aux sanitaires, en dehors de la classe.
- Chaque école possède une table à langer.

### Habillez votre enfant avec des vêtements faciles à enlever et à remettre

(des chaussures à scratch, un pantalon avec des élastiques plutôt que des boutons, pas de body ou de salopette...)

## LES BLESSURES



### Que se passe-t-il si mon enfant est malade ou se blesse à l'école ?

- Si c'est une petite blessure (égratignure par exemple), l'enseignant-e ou l'Atsem soigne votre enfant.
- Si la blessure est plus grave, l'enseignant-e vous appelle. Vous pourrez récupérer votre enfant.
- Si cela nécessite des soins plus urgents, l'enseignant-e appelle également les secours.
- Si l'enseignant-e ne parvient pas à vous joindre, il-elle appelle les personnes à prévenir en cas de besoin.





## LES RETARDS ET ABSENCES



**Que se passe-t-il si je ne suis pas à la sortie de l'école pour récupérer mon enfant ?**

- **Si vous êtes en retard, prévenez l'école.**
- Si vous n'avez pas prévenu de votre retard, l'enseignant-e vous appelle. Si l'enseignant-e ne parvient pas à vous joindre, il-elle appelle les personnes à prévenir en cas de besoin.
- Si personne ne répond, le directeur ou la directrice prend en charge votre enfant et appelle la police nationale.

**Dois-je justifier l'absence de mon enfant même s'il est en maternelle ?**

- Toute absence doit être justifiée, **y compris pour les enfants qui ont moins de 3 ans.**
- Vous devez prévenir l'enseignant-e et le directeur ou la directrice, via l'ENT (Espace Numérique de Travail) ou via le mail de l'école.
- Au-delà de 4 demi-journées d'absences non justifiées ou en cas d'absences trop fréquentes, un dossier de fréquentation scolaire est transmis à la Direction Académique.

# Une journée à l'école



Activités de motricité  
en salle de jeux  
page 12

Activités :  
histoires, chansons,  
comptines  
page 12

Temps  
périscolaire  
page 13

Activités en petits groupes  
ou en classe entière  
page 12

Récréation  
page 13

Accueil  
des enfants

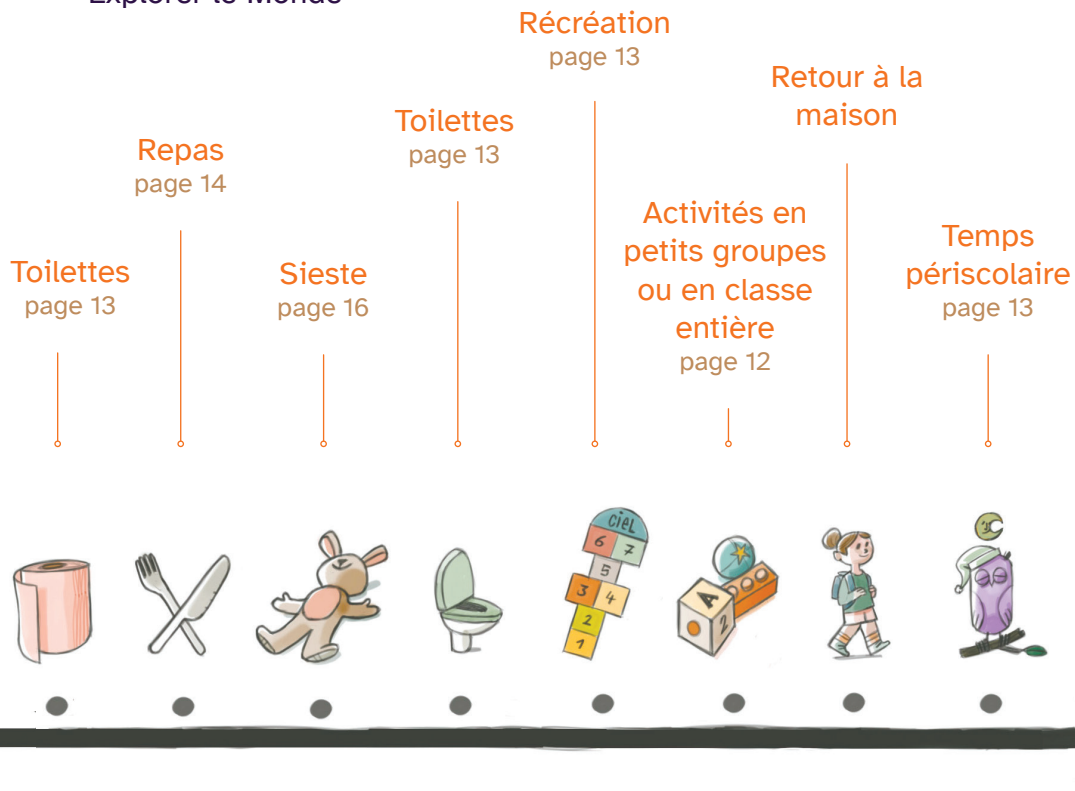
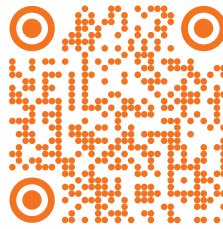
Toilettes  
page 13



## Les 5 domaines travaillés à l'école maternelle

- Mobiliser le Langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Acquérir les premiers outils mathématiques
- Explorer le Monde

Le détail des programmes de l'école maternelle est consultable sur le site Eduscol



## LES ACTIVITÉS



### Quelles sont les activités réalisées en classe ?

- Des activités de découverte des nombres et des formes (manipulations, jeux...)
- Des activités physiques (jeux dansés...)
- Des activités calmes (comptines, expériences...)
- Des activités artistiques (peinture, musique...)
- Des activités langagières (orales et écrites)

Les activités se passent en collectif ou en petits groupes, autour d'une table ou dans un coin jeux. Certaines ont lieu en présence de l'enseignant-e ou de l'Atsem. Parfois, les enfants sont en autonomie, mais **toujours sous surveillance d'un adulte à proximité.**

Dans tous les cas, les enfants ont une consigne claire pour comprendre la tâche attendue.



## LA RÉCRÉATION



### Mon enfant va-t-il faire des activités physiques ?

- Oui, 30 minutes par jour, car les jeunes enfants ont besoin de bouger. Il apprendra à courir, lancer, sauter ou pédaler avec des jeux collectifs, des rondes et des parcours.
- Votre enfant n'ira pas à la piscine avant la grande section.

### Des sorties sont-elles prévues ?

Des sorties en lien avec les projets de l'école (cinéma, musée, bibliothèque, parc...) sont **obligatoires sur le temps de classe**. Elles se font à pied ou en bus, avec des parents accompagnateurs.

### Comment se passent les temps périscolaires ?

Les temps périscolaires sont basés sur les besoins de votre enfant. Ils sont encadrés par les animateurs qui proposent des jeux et des activités.

### Qui surveille les enfants pendant la récréation ?

Le personnel enseignant, les AESH et des personnes sous contrat civique.

### Est-ce que mon enfant peut boire ou manger en récréation ?

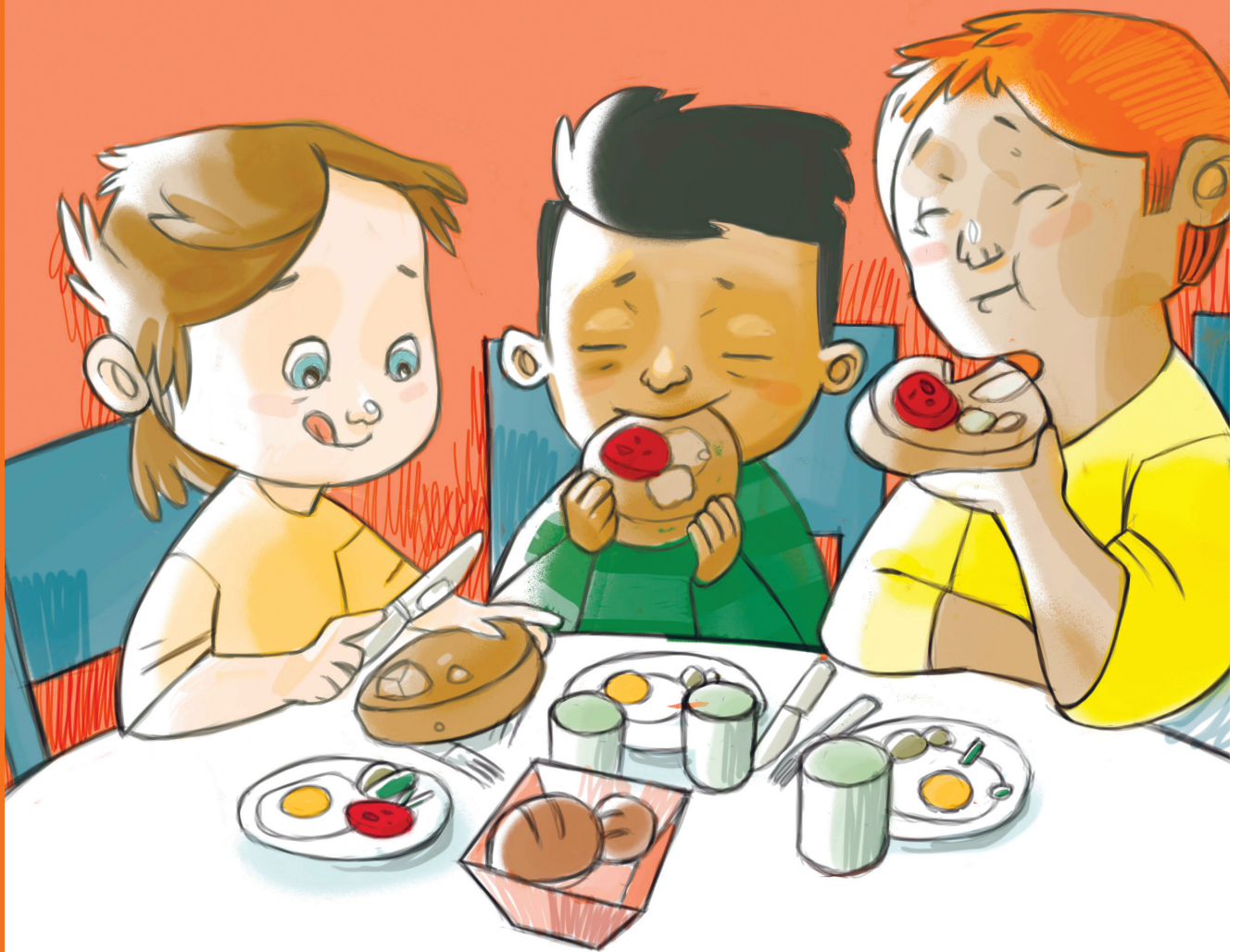
Un verre d'eau est prévu sur le temps de classe le matin et l'après-midi, et dès que votre enfant en a besoin.



## LES TOILETTES

### Comment se passent les passages aux toilettes ?

Les enfants sont toujours accompagnés d'un adulte qui s'assure de l'essayage.





## LA CANTINE



L'inscription à la cantine est obligatoire chaque année : sur rendez-vous au 03 27 93 58 54

← Ou en ligne

### Combien de temps dure le repas ?

De 45 minutes à 1h maximum.

### Comment se passent les repas ?

- Le repas se passe toujours sous la surveillance d'une ATSEM ou un animateur ou une animatrice périscolaire.
- Dans tous les cas, la moindre difficulté que l'équipe rencontre avec votre enfant vous est signalée.

### Que faites-vous si mon enfant ne veut pas manger ?

- Les adultes encadrants incitent les enfants à goûter à tous les plats, sans jamais les forcer.
- Si votre enfant a un problème d'allergie, de santé ou de régime, **signalez-le à la direction de l'école dès l'inscription** de votre enfant.

Votre enfant apprend à :



- goûter à tout
- découvrir les catégories d'aliments
- avoir de bons repères alimentaires



## LA SIESTE





### Combien de temps dure la sieste ?

1h30 maximum.

### Que faites-vous si mon enfant ne veut pas dormir ?

Si au bout de 20 minutes l'enfant ne dort pas et ne manifeste pas de signe de fatigue, l'Atsem lui propose autre chose : un simple repos dans le dortoir ou une autre activité si le personnel est disponible.

### Qui surveille la sieste ?

L'Atsem, sous la responsabilité de l'enseignant-e à proximité immédiate.

### Mon enfant peut-il faire la sieste à la maison ?

**Non.** Dans certains cas, en début d'année, une demande d'aménagement des horaires peut être effectuée auprès de la directrice ou du directeur, qui transmettra cette demande à l'inspection.





## Quels sont les principaux adultes présents dans l'école ?

### **Le directeur ou la directrice**

- est responsable des admissions et de la sécurité des enfants à l'école,
- s'occupe du lien entre l'école, les familles, la municipalité et l'inspection,
- pilote le projet pédagogique de l'école.

### **L'enseignant·e**

- organise la classe,
- conçoit et anime les activités scolaires,
- suit les progrès des enfants,
- prend soin des enfants et assure leur sécurité.

### **L'Atsem** (Agent·e Territorial·e Spécialisé·e des Écoles Maternelles)

- aide l'enseignant·e dans la préparation et l'animation des ateliers,
- aide sur les tâches de soin (change, toilettes...) et l'entretien du matériel en classe.

### **L'AESH** (Accompagnant·e d'Élèves en Situation de Handicap)

- s'occupe des enfants qui ont besoin d'un accompagnement spécifique.

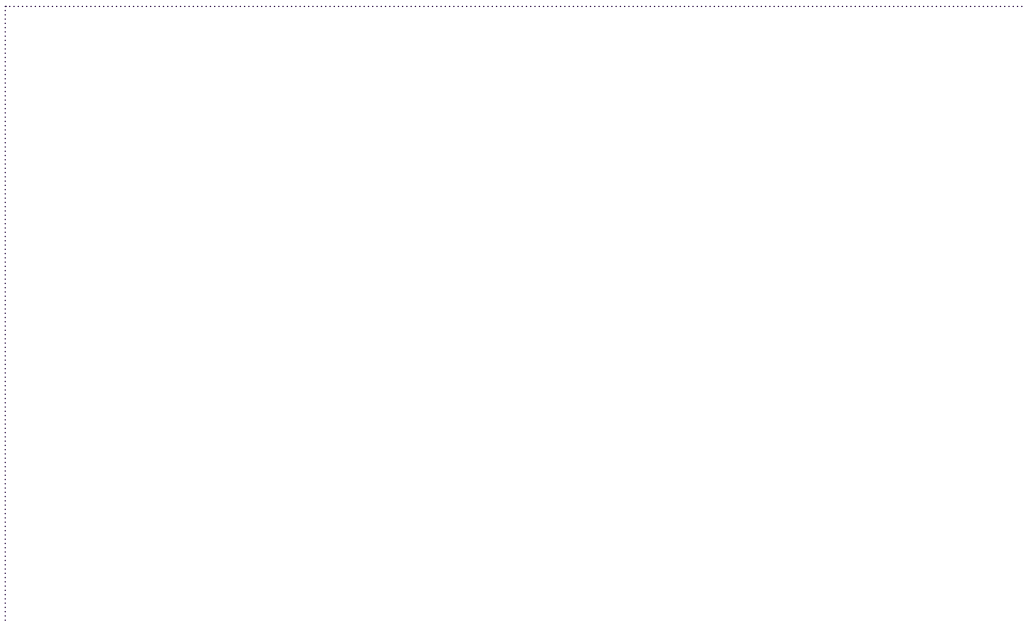
### **L'animateur ou animatrice périscolaire**

- anime et assure la gestion des enfants lors des temps d'accueil périscolaire du matin et du soir,
- assure la gestion de la pause méridienne.

Un dessin de mon enfant avant la rentrée



Un dessin de mon enfant en cours d'année





Si vous avez d'autres questions,  
contactez votre école ou la Direction  
Éducation Enfance Jeunesse au :

**03 27 93 58 54**

Un grand merci aux  
professionnel·les (Ville,  
Inspection et associations)  
et aux parents qui ont participé  
à la réalisation de ce livret.

Conception, rédaction, design graphique :  
**Bien fait pour ta Com'**

Illustrations :  
**Anthony Liefoghe**